

CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET D'UTILISATION

DES PASS AQUASPLASH

PREAMBULE

Les présentes conditions de vente et d'utilisation sont émises par AQUASPLASH, Société par Actions Simplifiée (SAS) de droit français, ci-après dénommée « **AQUASPLASH SAS** », au capital social de 2 280 000 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Antibes sous le numéro 036 920 924, qui exploite le parc aquatique **AQUASPLASH**, et dont le siège social est sis 2 route de la Brague, 06600 ANTIBES, France.

ARTICLE 1 – OBJET

LES PASS AQUASPLASH permettent à leur titulaire, sur présentation de sa carte, de bénéficier d'un accès préférentiel au parc aquatique AQUASPLASH, selon les modalités ci-après et selon les conditions d'accès de l'article 2.

LE HOLIDAY PASS permet à son titulaire, sur présentation de sa carte de bénéficier d'un accès illimité à Aquasplash pendant 14 jours consécutifs

Ce droit auquel donne accès le HOLIDAY PASS ne pourra s'exercer que pendant la période de validité du Pass, c'est à dire de la date de création du Pass jusqu'au 14^{ème} jour après la date d'achat.

Le **SUMMER PASS** permet à son titulaire de bénéficier :

- D'un accès illimité à Aquasplash pendant toute la saison d'ouverture du parc.
- De 15% de réduction dans tous les restaurants et boutique du parc Aquasplash.

Ces droits auxquels donnent accès le SUMMER PASS ne pourront s'exercer que pendant la période de validité du Pass, c'est à dire de la date de création du Pass jusqu'au dernier jour d'ouverture du parc Aquasplash sur l'année en cours.

ARTICLE 2 – CONDITIONS D'ACCES A AQUASPLASH

L'accès au parc AQUASPLASH est inclus dans les différents PASS mais reste soumis aux dates et horaires d'ouvertures du parc. Il est de la responsabilité de l'adhérent de vérifier préalablement l'évolution de ces dates par téléphone au 04 93 33 55 77 ou sur notre site www.aquasplash.fr.

La carte de Pass ne garantit en aucun cas l'accès à Aquasplash lors des fortes affluences, la Direction se réservant le droit de restreindre les entrées par mesure de sécurité. La fermeture du parc pour des raisons exceptionnelles (événements climatiques dangereux tels que vents violents, orage, ou alerte orange inondation impliquant l'évacuation du parc, etc. et tout événement de force majeure) n'entraîne droit à aucun remboursement ni indemnité au profit de l'adhérent.

Pour des raisons de sécurité, les détenteurs d'un PASS doivent respecter le règlement intérieur disponible sur site et en ligne <https://www.aquasplash.fr/conditions-d-admission>.

Le parking d'Aquasplash est payant par voiture et par stationnement.

ARTICLE 3 – ABONNEMENT ET TARIFS

La souscription est garantie par le paiement du prix du PASS qui s'élève par adhérent à :

- 59€ pour le HOLIDAY PASS
- 129€ pour le SUMMER PASS

Tarifs uniques adulte/enfant. Le paiement du PASS et la remise de la carte au détenteur valent acceptation sans conditions et automatique des présentes CGV par l'adhérent.

Le PASS est strictement personnel. Il comporte, outre le nom et le prénom de l'abonné, sa photographie, son numéro d'adhérent et les dates de début et fin de validité de la carte.

Un seul PASS est délivré par adhérent. Le PASS est exclusivement délivré en billetterie des parcs de la AQUASPLASH SAS.

Tout mineur âgé de 3 à 17 ans ne peut souscrire à un PASS sans l'achat simultané d'un PASS par un adulte. Le règlement intérieur (<https://www.aquasplash.fr/conditions-d-admission>) interdit l'accès au parc d'un mineur non accompagné d'un majeur à raison d'au moins un majeur pour quatre mineurs.

A partir de 3 ans, tout enfant doit être titulaire d'un PASS à son nom.

ARTICLE 4 – CONDITIONS D'UTILISATION

Le PASS est personnel, nominatif, non cessible, et non remboursable.

Par la souscription au présent contrat, l'adhérent s'engage à respecter les présentes conditions générales d'abonnement ainsi que le règlement intérieur d'Aquasplash (<https://www.aquasplash.fr/conditions-d-admission>).

ARTICLE 5 – PERTE, VOL

L'adhérent doit informer, par courrier recommandé ou remis en mains propres contre décharge, de la perte ou du vol de sa carte de PASS, dans un délai de 48 heures, à l'adresse suivante : AQUASPLASH – 306 av Mozart - 06600 ANTIBES.

L'adhérent assume l'entière responsabilité de la garde de sa carte de PASS.

La AQUASPLASH SAS ne saurait en aucun cas voir sa responsabilité engagée notamment en cas de perte, vol, détérioration de la carte de Pass.

Le remplacement de la carte de PASS sera facturé 5 euros, après désactivation de la carte précédente.

ARTICLE 6 – DUREE

La durée du HOLIDAY PASS est de quatorze (14) jours consécutifs, à compter de la date d'achat du PASS.

La durée du SUMMER PASS est valable à compter de la date d'achat du PASS jusqu'à la date de fermeture d'AQUASPLASH sur l'année en cours.

ARTICLE 7 – RESILIATION DU PASS PAR L'ADHERENT

Pendant la période de validité, l'abonnement ne peut être résilié de façon anticipée, sauf en cas de force majeure ou motif légitime défini comme un événement échappant à la volonté de l'adhérent et rendant impossible la poursuite de son contrat tel que l'hospitalisation longue durée (supérieure à 3 mois), invalidité, décès

Une lettre recommandée avec accusé de réception, motivant la demande de résiliation anticipée et accompagnée des justificatifs nécessaires devra dans ce cadre, être envoyée par l'adhérent à Aquaplash – 306 avenue Mozart – 06600 ANTIBES. La AQUASPLASH SAS vérifiera que les justificatifs fournis répondent aux conditions des présentes.

La résiliation à l'initiative de l'adhérent pour motif légitime acceptée par la AQUASPLASH SAS aura pour conséquence soit la désactivation du PASS, soit le transfert de la carte vers une tierce personne pour la durée restant à courir, soit un remboursement au prorata du nombre des jours restants, au choix du détenteur.

ARTICLE 8 – RESILIATION DU PASS PAR LA SAS AQUASPLASH

Le PASS sera résilié de plein droit sans mise en demeure par la AQUASPLASH SAS en cas notamment de :

- non-respect par l'adhérent de ses obligations contractuelles et des conditions d'utilisation de la carte d'abonnement.
- non-respect du règlement intérieur d'Aquasplash.
- fraude dans les informations fournies à la société AQUASPLASH.
- falsifications de pièces jointes.
- fraude ou utilisation abusive du PASS.
- paiement non effectif suite à impayé.

La résiliation entraîne, dans tous les cas, la désactivation du PASS sans remboursement ni indemnité pour le détenteur.

La AQUASPLASH SAS se réserve le droit de refuser tout nouveau PASS à un adhérent dont l'abonnement a déjà été résilié.

ARTICLE 9 – DROIT DE RETRACTATION

Conformément à l'article L121-21 du Code de la consommation, le consommateur dispose d'un délai de quatorze jours pour exercer son droit de rétractation d'un contrat conclu à distance, à la stricte condition que le PASS n'ait pas encore été utilisé, même partiellement.

ARTICLE 10 – SERVICE CLIENT

La AQUASPLASH SAS est à la disposition des adhérents pour toutes questions concernant les PASS à Aquasplash.

Tout changement dans la situation des adhérents, commentaires ou réclamations, doivent être transmis par courrier à l'adresse suivante : AQUAPLASH –PASS – 306 av Mozart – 06600 ANTIBES.

ARTICLE 11 – PROPRIETE INTELLECTUELLE

Les droits de propriété intellectuelle attachés aux PASS sont et demeurent la propriété de la société AQUASPLASH.

ARTICLE 12 – DONNEES PERSONNELLES

12.1 Les informations collectées pour les besoins du PASS sont destinées à la AQUASPLASH SAS. Elles font l'objet d'un traitement informatique ayant pour finalité le traitement de la demande du CLIENT et de la gestion commerciale de la AQUASPLASH SAS, en particulier :

- la réponse aux demandes d'information formulées sur le Site,
- la passation et la gestion des commandes,
- l'envoi d'informations commerciales lorsque le CLIENT a donné son accord express ou lorsque la législation en vigueur l'autorise,
- l'établissement de statistiques générales sur la consultation du Site afin d'améliorer les prestations que la AQUASPLASH SAS offre sur ce Site.

12.2 Vous pouvez exercer votre droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement, de limitation du traitement, de portabilité et, le cas échéant, votre droit à ne pas faire l'objet de décisions individuelles automatisées, y compris le profilage, en envoyant votre demande par courrier à l'attention du Délégué à la protection des données : privacy@aquasplash.fr ou à Aquasplash – DPO – 306 av Mozart – 06600 Antibes. Dans les deux cas, en cas de demande d'accès à vos données personnelles, nous vous remercions de joindre une copie de votre carte d'identité ou d'un document équivalent afin que nous puissions vérifier que vous êtes le propriétaire des données personnelles sur lesquelles se fonde votre demande. Pour les traitements basés sur le consentement, veuillez noter que vous pouvez retirer votre consentement ou vous opposer à tout moment au traitement de vos données en suivant la procédure décrite ci-dessus.

Si vous nous avez expressément autorisés à vous envoyer des informations commerciales ou des informations sur les réductions et les promotions, y compris sous réserve d'un profilage préalable et d'une analyse de vos préférences via des décisions automatisées de pertinence, vous pouvez également vous désinscrire de ce type de communications en utilisant les méthodes qui seront mises à votre disposition à cet effet dans chaque communication commerciale que vous recevrez.

Enfin, veuillez noter que vous pouvez également nous indiquer que vous ne souhaitez pas faire l'objet de décisions fondées exclusivement sur le traitement automatisé décrit ci-dessus, ou nous demander une intervention humaine, exprimer votre point de vue, soulever toute question concernant les décisions automatisées ou vous y opposer en envoyant votre demande au Délégué à la protection des données à l'une des adresses indiquées dans cette section.

La politique de confidentialité est disponible sur le site web : <https://www.aquasplash.fr/politique-de-confidentialite>

12.3 Les champs des formulaires d'inscription suivis d'un astérisque doivent obligatoirement être renseignés. A défaut, la AQUASPLASH SAS ne pourra pas prendre en compte la demande d'inscription.

La AQUASPLASH SAS peut également collecter des données concernant l'utilisation du Site, par exemple les pages que le CLIENT visite ou les services qu'il utilise afin de mieux comprendre les attentes du CLIENT et d'améliorer le fonctionnement du Site. Si le CLIENT ne le souhaite pas, il peut se reporter à la section "cookies" des présentes informations légales.

12.4 Compte Personnel :

Le nom du CLIENT et le mot de passe qui lui sont attribués lorsqu'il s'inscrit pour la création d'un compte personnel sont personnels et confidentiels. La AQUASPLASH SAS peut toutefois avoir accès aux offres que le CLIENT sélectionne dans son compte personnel et les étudier afin de mieux déterminer les attentes et les besoins du CLIENT. Lorsque le CLIENT se connecte à son compte personnel, un cookie est implanté sur son ordinateur afin de faciliter son utilisation de ce compte. Si le CLIENT ne le souhaite pas, il peut se reporter à la section "cookies" des présentes informations légales.

12.5 Cookies :

Sur ce Site web, les Responsables du traitement utilisent des cookies et technologies similaires propres et de tiers (Cookies HTTP, pixel espion, stockage local et flash cookies), ce qui signifie que les Responsables de traitement peuvent traiter et conserver des informations et des données personnelles sur les utilisateurs lorsque ceux-ci naviguent sur ce Site web, conformément aux finalités et aux réglages qui sont mis à la disposition des utilisateurs à tout moment.

L'intégralité de notre politique de gestion des cookies est consultable sur notre site : <https://www.aquasplash.fr/politique-de-cookies>

13 - LOI APPLICABLE, RECLAMATIONS, ET LITIGES

13.1 Les présentes Conditions générales, ainsi que les opérations qui en découlent, sont régies par le droit français. En cas de litige, les Tribunaux compétents seront ceux désignés par les dispositions légales et réglementaires en vigueur.

13.2 Toute réclamation survenant pendant l'exécution des prestations définies dans le cadre des présentes devra être introduite dès que possible par le CLIENT, sur place et de manière appropriée, afin que la AQUASPLASH SAS puisse rechercher une solution au plus vite. Les réclamations devront en toute hypothèse être adressées par le CLIENT à la AQUASPLASH SAS par courrier recommandé dans le mois suivant la date d'exécution des prestations. Ce courrier devra préciser le numéro de la Commande ainsi que les motifs précis à l'appui de ladite réclamation.

13.3 Pour répondre à toutes vos demandes, la société AQUASPLASH met à votre disposition un service de réception de vos remarques, suggestions et réclamations. Vous pouvez adresser vos courriers à AQUASPLASH SAS – Aquasplash - 306 avenue Mozart - 06600 Antibes, France ou bien nous envoyer un email à contact@aquasplash.fr.

Après avoir saisi le service mentionné supra et à défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 60 jours, vous pouvez, conformément aux Articles L. 612-1 ° du Code de la consommation, recourir gratuitement au service médiation de Médiateur Tourisme Voyage dont AQUASPLASH relève : par voie électronique en remplissant le formulaire adéquat : <https://www.mtv.travel> ou par voie postale aux coordonnées suivantes:

Médiateur Tourisme Voyage, MTV Médiation Tourisme Voyage BP 80 303 75823 Paris Cedex 17
Les modalités de sa saisine sont indiquées sur le site internet suivant : www.mtv.travel.

Date de dernière mise à jour : Février 2026

